

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2012 :

UNE SEANCE TRES FOURNIE EN SUJETS ECONOMIQUES ET FINANCIERS : "en cohérence avec la réforme des finances locales (CFE/CVAE), je recommande l'installation d'entreprises de services et d'ingénierie sur notre commune".

Les points 1, 3, 4, 6, 8, 10, 11 et 12 (de nature administrative ou technique) n'induisent pas de commentaires particuliers
4 absents de la majorité et 1 de l'opposition, tous excusés.

	principales décisions	vote F. GUILLEMET	commentaires
n° 2	Vente terrains communaux à PENA MATERIAUX	"abstention" (opposition "contre" !)	Vente de 16 746 m2 de terrains pour 349 360 euros à la société PENA MATERIAUX. Absence d'informations données sur l'affectation d'une partie des terrains ! <i>L'idée de l'opposition d'une location des terrains à un industriel n'est pas sérieuse...</i>
n° 5	convention avec le Conseil Général pour giratoire "les cantines" (RD211)	"abstention"	Le document lu en séance n'est pas celui qui a été transmis aux élus avant le conseil ! <i>(lire mon intervention en séance) ; le montage financier a évolué favorablement depuis...</i>
n° 9	Attribution d'un véhicule de fonction à la Directrice Générale des Services	"contre"	Les arguments invoqués (nécessité absolue de service !) ne m'ont pas convaincus pour engager l'argent des contribuables Illacais au titre d'un avantage en nature.
n° 13	présentation du bilan de mise en accessibilité de la commune	"pour"	Ce dossier a été très bien travaillé avec le choix d'un Cabinet ACF compétent. Le projet global représente 1,2 Me d'investissements à réaliser d'ici 2015. Pas de précisions données sur la part inscrite au budget 2012 !
n° 14 à 17	sujets comptables	"pour"	plusieurs délibérations pour solder les comptes 2011 et reporter des écritures sur 2012 (dont 1 Me d'investissements !)
n° 18	Débat sur les Orientations Budgétaires 2012	non soumis au vote	<i>(lire mon intervention en séance sur ce blog)</i> . Si l'endettement financier baisse, c'est malheureusement parce que nous n'investissons pas assez, et trop lentement !.